

Appels d'offre « Actions de recherche structurantes » - 2011

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous informer que le CA de l'Université a voté une enveloppe de 400 K€ dédiés à l'appel d'offre « Actions de recherche structurantes ».

Les objectifs de cet appel d'offre sont les suivants :

- Soutenir des actions de recherche à caractère collectif, novateur et structurant demandant des investissements pour l'acquisition d'un équipement scientifique d'une certaine envergure, la mise en place d'un dispositif expérimental ou technologique original, la publication papier ou électronique de très grande ampleur...;
- Renforcer la politique de Paris Diderot à l'international par le soutien de réseaux thématiques de recherche européens et internationaux portés par plusieurs enseignants-chercheurs ou chercheurs membres d'unités de recherche inscrites au contrat quadriennal de l'université Paris Diderot ;
- Accompagner l'installation de nouvelles équipes à Paris Diderot au cours du quadriennal 2009-2012.

Les critères d'éligibilité :

- Le financement ne doit pas dépasser en principe 50 % du coût total du projet (en dehors des demandes faites dans le cadre de l'installation de nouvelles équipes). Les sources possibles de cofinancements doivent être identifiées ;
- La contribution de l'université sera comprise entre 30 000 et 100 000 euros versée en une fois ou de façon fractionnelle ;
- Les projets doivent être portés par au moins une unité de recherche de l'université inscrite au contrat quadriennal ;
- Un avis du conseil de laboratoire ou de l'équipe tout comme un avis et un classement du Conseil Scientifique de la composante concernée est exigée avant la transmission du dossier au CSU.
La sélection sera faite sur son caractère structurant pour la communauté scientifique de Paris Diderot, la qualité scientifique de la demande, la plus value scientifique de l'investissement proposé et sa cohérence avec les projets des unités de recherche. Le choix des projets s'appuiera sur des expertises extérieures à l'établissement à la demande du CSU.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre vos demandes à la direction de la recherche (Mme Moukheir BRAHIMI mail : moukheir.brahimi@univ-paris-diderot.fr) au plus tard le **15 mars 2011 à 12 h. dernier délai.**

Le Vice-président du Conseil Scientifique

Richard LAGANIER